

## LA VILLE DU LOCLE PRÉSENTE DES COMPTES 2025 BÉNÉFICIAIRES MALGRÉ UN CONTEXTE EXIGEANT

La Ville du Locle clôt l'exercice 2025 sur un bénéfice de 0,5 million de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 1,4 million. Ce résultat, supérieur aux attentes de 1,9 million, confirme la dynamique positive amorcée en 2024. Il repose principalement sur la bonne tenue des recettes fiscales, qui atteignent un niveau global supérieur au budget, malgré un environnement économique et géopolitique incertain.

Les recettes fiscales progressent d'environ 5,6 millions de francs par rapport au budget, avec une évolution favorable des impôts des personnes physiques et des personnes morales. Une partie de ces recettes reste toutefois non pérenne, notamment en raison d'encaissements liés à des années antérieures et du mécanisme d'écrêtement des impôts des entreprises, appelé à disparaître en 2026.

Du côté des charges, plusieurs postes ont évolué à la hausse, en particulier les charges de personnel, les biens, services et marchandises, ainsi que les charges de transfert. Cette évolution s'explique notamment par des remplacements liés à des absences, des engagements supplémentaires dans le domaine scolaire, la hausse de la facture sociale et la constitution d'une provision de 500'000 francs liée à un prêt consenti à la Société coopérative Savoir-Faire Le Locle, placée en faillite.

La capacité d'autofinancement demeure positive à 4,6 millions de francs, tandis que les investissements nets totaux atteignent 5,9 millions de francs. Le taux de réalisation des investissements du patrimoine administratif se monte à 55,1%, plusieurs projets ayant été reportés, dont la nouvelle STEP et certains aménagements liés au patrimoine communal.

L'endettement brut augmente légèrement pour atteindre 146,4 millions de francs au 31 décembre 2025, soit une hausse de 1,1 million. Malgré cette évolution, la fortune communale reste solide, à 70,1 millions de francs, et la réserve de politique conjoncturelle s'élève à 10 millions. Ces éléments constituent des bases financières robustes, même si la prudence reste de mise face aux investissements majeurs à venir.

Le Conseil communal salue ce résultat bénéficiaire et souligne que la situation financière, bien qu'améliorée, demeure fragile. Il rappelle que la maîtrise de l'endettement et la vigilance sur l'évolution conjoncturelle restent des priorités, dans un contexte marqué par d'importants défis d'investissement et de planification pour les prochaines années.

► CONTACT : ANTHONY VON ALLMEN, CONSEILLER COMMUNAL, TÉL : 079 767 22 68